



Demande de rétablissement de permis

Instructions :

Veillez remplir cette demande et la soumettre par courriel au Collège des agents de brevet et des agents de marques de commerce (CABAMC), aux soins du Directeur des inscriptions (dirregistration@cpata-cabamc.ca), avec votre paiement. Des détails au sujet du processus de demande et des documents requis se trouvent à l'adresse suivante : <https://cpata-cabamc.ca/agents-et-stagiaires/octroi-de-licence/?lang=fr>.

Section 1 : Renseignements personnels

Nom légal actuel

Prénom

Second prénom :

Nom de famille

Numéro d'enregistrement (CABAMC)

Section 2 : Type de permis

Veillez choisir les options applicables

Je souhaite rétablir mon permis d'agent de brevets

Je souhaite rétablir mon permis d'agent de marques de commerce

Section 3 : Coordonnées actuelles

Adresse de l'entreprise

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Bureau :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal

Adresse courriel (entreprise) :

Téléphone (entreprise) :

Poste :

Adresse résidentielle

Adresse :

Appartement



Ville : Province : Pays : Code postal

Adresse courriel personnelle : Numéro de téléphone principal :

Section 5 : Justification de la suspension

Veuillez choisir les options applicables

Non-paiement des frais annuels	Date de la suspension
Non-paiement d'autres frais	Date de la suspension :
Fourniture de renseignements requis	Date de la suspension :
Conformité au développement professionnel continu	Date de la suspension :
Conformité aux conditions du permis	Date de la suspension :
Conformité à l'assurance responsabilité civile professionnelle obligatoire	Date de la suspension :
Autres :	Date de la suspension :

Section 7 : Frais

Les frais de rétablissement s'élèvent à 150 \$ (plus taxes) en plus du paiement de l'une des options suivantes:

Droits d'inscription annuels 2021 pour agent de brevets ou agent de marques de commerce- \$700
Droits d'inscription annuels 2021 pour agent de brevets et agent de marques de commerce- \$1050.

Veuillez compléter l'autorisation de paiement située à la fin de la demande.

Section 8 : Signature

La signature peut être fournie à l'encre ou en insérant une signature électronique sécurisée dans l'espace ci-dessous.

Signature

Date

Tout renseignement au sujet de cette demande sera recueilli, utilisé ou divulgué, en vertu de la Déclaration de confidentialité du CABAMC.



Autorisation de paiement

La liste des taux d'imposition est présentée ci-dessous.

Carte de crédit :

Type : Visa Mastercard AMEX

Numéro de la carte :

Code de validation de la carte (CVC) :

Date d'expiration

Nom inscrit sur la carte :

Signature du détenteur de la carte

Montant autorisé : _____ \$ (taxes incluses)

Une fois traités, ces renseignements seront effacés par le CABAMC.

Transfert électronique de fonds :

Veillez envoyer les paiements par courriel, à l'adresse suivante : payments@cpata-cabamc.ca, en prenant soin d'inclure votre nom, votre numéro du CABAMC et les mots « demande de rétablissement » dans la boîte de commentaires.

Taux d'imposition

Veillez choisir le taux d'imposition de la province dans laquelle votre entreprise se trouve. À l'inverse, veuillez choisir le taux d'imposition de votre province de résidence, si vous ne disposez pas d'une adresse commerciale.

Province	Taux d'imposition (%)	Province	Taux d'imposition (%)
Colombie-Britannique	0.05	Nouvelle-Écosse	0.15
Nouveau-Brunswick	0.15	Nunavut	0.05
Manitoba	0.05	Ontario	0.13
Alberta	0.05	Québec (TVQ seul.)	0.05
Terre-Neuve-et-Labrador	0.15	Saskatchewan	0.05
Île-du-Prince-Édouard	0.15	Yukon	0.05
Territoires du Nord-Ouest	0.05		

Renseignements relatifs à l'assurance responsabilité civile professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle protège à la fois le client et l'agent lorsqu'une erreur ou une omission présumée d'un agent entraîne des pertes financières pour un client.

Le titulaire d'un **permis de catégorie 1 ou 3 qui fournit des services au public doit souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle** qui répond aux exigences suivantes :

1. elle doit être émise par un assureur autorisé au Canada;
2. elle doit offrir une protection contre les réclamations faites au Canada et à l'étranger;
3. elle doit indemniser le titulaire de permis pour toute responsabilité civile découlant de l'exercice de ses fonctions à titre d'agent de brevets ou d'agent de marques de commerce;
4. elle doit être assortie d'une couverture d'au moins 1 million de dollars par réclamation et de 2 millions de dollars au total par année.

Les personnes qui travaillent pour le gouvernement ou en tant qu'agents internes sont toutefois exemptées de cette exigence. Les titulaires de permis de catégorie 3 peuvent être couverts par leur propre police d'assurance ou par celle de leur superviseur ou de leur employeur.

Veillez choisir l'une des options suivantes et fournir les renseignements requis :

- a. À la date d'entrée en vigueur de mon permis, j'aurai une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC.
Nom de l'assureur : _____ Numéro de police (facultatif) : _____
- b. Mon employeur ou mon superviseur détient une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC qui couvre ma pratique :
Nom de l'assureur : _____ Numéro de police (facultatif) : _____
- c. Je suis exempté(e) de l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle, parce que :
Je suis employé(e) par Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province, par un agent de Sa Majesté du chef du Canada ou un agent ou mandataire de Sa Majesté du chef d'une province;
ou
Je suis employé(e) par une société, une fiducie, un partenariat, une entreprise individuelle, une coentreprise, une association, une agence ou une autre entité qui exerce ses activités au Canada, que ce soit ou non dans un but lucratif, y compris une société municipale, et je travaille en tant que titulaire d'un permis de classe 1 ou 3 dans le cadre de cet emploi.

Signature

Date